



Syndicat des Personnels
du Réseau International du Ministère
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 24 novembre 2023

Presse – Actualités

- [Accords de libre-échange : les entreprises pourraient davantage solliciter les tarifs préférentiels selon la DG Trésor – Le Moci](#)
- [Marchés, en bref : Nigeria, Afrique, Europe, Japon – Le Moci](#)
- [Industrie : la Cour des comptes critique le plan « relocalisations » du gouvernement – Le Monde](#)
- [L'Ordre des médecins exprime «sa très profonde inquiétude» sur les espaces de téléconsultation voulus par la SNCF Le Figaro](#)
- [Macron à Chartres pour officialiser un méga investissement par le danois Novo Nordisk – Le Figaro](#)
- [Logement : la crise du siècle ? – Economie matin](#)
- [« Pour la France, 2024 doit marquer un tournant vers le resserrement budgétaire » - Les Echos](#)
- [Allez, c'est vendredi ! Sourions...](#)

ARTICLES DE PRESSE

Accords de libre-échange : les entreprises pourraient davantage solliciter les tarifs préférentiels selon la DG Trésor – Le Moci

© istock

Le Trésor vient de publier 18 recommandations pour améliorer l'utilisation des préférences tarifaires contenus dans les **accords de libre-échange** par les entreprises. L'enquête sur laquelle il s'appuie, **lancée en février dernier**, souligne des besoins en matière d'information et de formation, en particulier dans les TPE et PME.

500 millions d'euros par an. C'est l'économie que pourraient réaliser les exportateurs tricolores en exploitant mieux les préférences tarifaires des accords commerciaux, selon **l'étude de la direction générale du Trésor**. Leur taux d'utilisation à l'importation atteint 86 % tandis que celui à l'exportation – 76 % – est légèrement en dessous de la moyenne européenne et comporte donc **une marge d'amélioration estimée à 500 millions d'euros par an.**

Cette somme viendrait s'ajouter aux **2,7 milliards d'euros d'économie tarifaire** réalisée en 2021, selon les calculs de la DG Trésor. Cette dernière rappelle que, concernant les accords commerciaux conclus par l'Union européenne avec 74 pays tiers (44 % de son commerce extérieur), **l'obtention de préférences tarifaires n'est pas automatique**. Contrairement aux accords de libre-échange passés dans le cadre de l'OMC, qui prévoient une baisse uniforme des tarifs douaniers, les importateurs doivent en effet les solliciter lors de la déclaration en douane, en fournissant des preuves d'origine, ce qui implique une mobilisation des fournisseurs et une bonne connaissance des règles d'origine.

Les entreprises regrettent un manque d'accompagnement

En outre, le coût de la sollicitation d'une préférence peut s'avérer dissuasif, en particulier pour les **entreprises les plus petites**, ne disposant pas toujours d'un service dédié aux questions douanières ou des connaissances techniques nécessaires.

Aussi, nombre de « **pistes d'action** » évoquées par la DG Trésor ont trait à l'information et à la formation. Les entreprises déplorent en effet **le manque d'accompagnement** sur ces sujets, tant à l'importation (sollicitation de la préférence) qu'à l'exportation (fourniture des preuves d'origine).

Le travail d'analyse effectué par la DG Trésor devrait permettre au gouvernement d'ajuster sa communication et ses actions pour mieux faire connaître les rouages de ces accords commerciaux et les bénéfices que les entreprises peuvent en tirer. C'était d'ailleurs l'une des mesures du **plan « Osez l'export »** lancé le 31 août dernier par le ministre délégué en charge du Commerce extérieur Olivier Becht.

Sophie Creusillet

* * *

Marchés, en bref : Nigeria, Afrique, Europe, Japon – Le Moci

© istock

Nigeria : Olivier Becht effectue un déplacement au Nigeria les 23 et 24 novembre, accompagné d'une délégation d'une dizaine de PME organisée par Business France. Cette visite coïncide avec le **Sommet économique de la semaine française** dans ce pays. Le ministre délégué en charge du Commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, participera notamment à la signature de plusieurs contrats « *illustrant la densité du partenariat France-Nigéria* » précise-t-on au Quai d'Orsay. Il tiendra par ailleurs une réunion du **Conseil d'affaires France-Nigeria**, une organisation lancée par le président Macron en 2018 et réunissant les dirigeants d'entreprises françaises et des principaux groupes nigériens. Le Nigeria est un marché clé en Afrique pour les intérêts économiques de la France : premier partenaire commercial en Afrique subsaharienne avec 5,4 milliards d'euros (Md EUR) en 2022 (+51,5 %), le pays compte une centaine d'implantations d'entreprises françaises employant plus de 10 000 personnes dans des secteurs variés. Les échanges sont déficitaires en raison du poids du pétrole importé depuis ce pays : en 2022, les importations depuis le Nigéria ont bondi en valeur de 63,7 %, à 4,8 Md

EUR, alors que les exportations françaises reculaient de 5,6 %, à 587 M EUR, doublant le déficit commercial à -4,2 Md EUR en 2022 (-82,5%).

Afrique : après le Nigeria (ci-dessus), le ministre ministre délégué en charge du Commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger devrait se rendre, début décembre, en **Afrique du Sud**. Cette séquence africaine vise à contrer l'impression d'un recul de la France sur le continent et remobiliser les entreprises après le choc du coup d'Etat au Niger et de la fermeture de la base militaire française destinée à la lutte contre les mouvements djihadistes qui déstabilisent le Sahel.

« *L'influence et la présence des entreprises françaises en Afrique restent fortes, souligne **Olivier Becht** dans un entretien aux *Echos* le 22 novembre. [...] Le nombre d'entreprises françaises en Afrique subsaharienne a été multiplié par deux ces dix dernières années, passant de 2 000 à 4 000. Les investissements directs français en Afrique, dont le stock atteint désormais 54 milliards d'euros, ont été multipliés par près de trois lors de la dernière décennie [...] La France est le premier fournisseur du Sénégal, de Djibouti et du Gabon ».*

Europe : En réponse à l'IRA (Inflation Reduction Act) américain et à ses généreuses subventions aux industries vertes, le Parlement européen a voté mardi 21 novembre une loi visant à soutenir les entreprises du Vieux Continent spécialisées dans **les technologies propres**. « *La législation met en avant des mesures dont le but est d'assurer que d'ici à 2030, l'UE sera capable de produire au moins 40 % de ses besoins en matière de technologies vertes* », précise le Parlement. Sont concernés les secteurs du solaire, des éoliennes, les technologies de batteries/stockage ainsi que le nucléaire. Les entreprises de ces secteurs qui produisent dans l'UE pourront notamment bénéficier de procédures accélérées (permis par exemple) ou d'accès simplifiés aux financements.

Japon : Selon les dernières projections du FMI, le PIB du Japon devrait atteindre cette année 4 230 milliards de dollars (Md USD) et **perdre son rang de troisième plus grande économie** du monde au profit de l'Allemagne (4 430 Md USD). Le gouvernement nippon a annoncé un recul de 2,1 % du PIB au troisième trimestre. Souffrant d'importantes pénuries de main-d'œuvre, l'économie ne bénéficie pas de la faiblesse du yen qui a par ailleurs alimenté une inflation importée, non compensée par des hausses de salaires. Conséquence : la consommation des ménages est en

berne. Après avoir chuté de 3,5 % au troisième trimestre elle a baissé de 0,2 % entre juillet et septembre.

* * *

Industrie : la Cour des comptes critique le plan « relocalisations » du gouvernement – Le Monde

Dans un rapport publié mercredi 22 novembre, les magistrats tirent le bilan du plan pour relocaliser des secteurs stratégiques, décidé en 2020 après la crise sanitaire. Un dispositif qui a « manqué de cohérence » et aux objectifs peu clairs, selon la Cour.



Le premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, à Paris, le 16 février 2022. STEPHANE DE SAKUTIN / AFP

En 2020, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et ses conséquences ont été un choc pour la France. Le pays de Colbert et de Pasteur découvre, effaré, son immense dépendance industrielle aux importations étrangères, en particulier asiatiques et notamment chinoises, et sa vulnérabilité face à l'arrêt forcé des « chaînes de valeur » mondiales et des approvisionnements en biens dits « essentiels ». En septembre de cette année noire, le gouvernement décide alors de lancer un appel à projets sur les « relocalisations sectorielles », visant à soutenir des projets d'investissement d'entreprises implantées en France. Cinq secteurs sont identifiés comme stratégiques : l'agroalimentaire, la santé, l'électronique, les intrants essentiels à l'industrie et la 5G.

Conçu dans le cadre du plan de relance postcrise, ce dispositif confié à la direction générale des entreprises, au ministère de l'économie et à son opérateur Bpifrance visait à la fois à apporter des financements rapides à des projets industriels en phase de développement, mais

aussi à participer à la restauration à long terme d'une partie de la souveraineté industrielle de la France, en réduisant notamment certaines de ses dépendances stratégiques.

Trois ans plus tard, [alors que le gouvernement vante sa politique de réindustrialisation](#), la Cour des comptes a décidé de tirer un premier bilan de l'opération. Rendu public mercredi 22 novembre, ce bilan est loin d'être positif. A ce jour, 531 projets d'investissements ont été retenus à l'issue de l'appel – « *majoritairement des PME* » – et bénéficient d'une subvention publique pour un coût total de 838 millions d'euros. Avec des frais de gestion versés par l'Etat à Bpifrance pour un montant total de 14 millions d'euros, dont « *un coût d'instruction particulièrement élevé, de l'ordre de 7 400 euros par projet* », soulignent les magistrats.

« Défauts de conception notables »

Pour le rapport de la Cour des comptes, le dispositif, « *conçu dans l'urgence* », a « *manqué de cohérence* » et « *souffert de défauts de conception notables* ». A cause de nombreux retards, pour partie liés à la crise énergétique depuis le début de la guerre en Ukraine, seuls trente-trois des 531 projets retenus sont « *totalement terminés trois ans après le lancement* » de l'appel, et « *il n'est donc pas possible de mesurer, en 2023, les effets du dispositif sur l'économie française, ni même sur la situation financière des bénéficiaires* ».

Les magistrats regrettent surtout que le gouvernement n'ait pas été plus précis en amont dans les objectifs ciblés par son plan. « *Le dispositif (...) a été conçu de manière précipitée et n'a pu aboutir à la fixation d'objectifs clairs et mesurables* », écrivent-ils, présentant « *des risques élevés de saupoudrage des moyens publics, voire d'effets d'aubaine* ». D'autant qu'en aval « *aucun indicateur de résultat convaincant n'a pu être mis en place* ». Mal ciblé au départ, mal mesurable à l'arrivée, en somme.

L'objectif initial était de créer ou de maintenir soixante mille emplois. Un chiffrage très difficile à mesurer, surtout quand « *les relocalisations en France de productions industrielles passent généralement par l'implantation de chaînes de production modernisées, le plus souvent robotisées, qui ne sont pas créatrices de nombreux emplois* ». Dans son rapport, la Cour des comptes note néanmoins que, depuis, le gouvernement a « *tenu compte des limites* » rencontrées dans l'opération « *relocalisations sectorielles* », notamment pour élaborer le plan France 2030, qui dispose cette fois d'« *objectifs industriels précisément définis et mesurables* ».

[Bastien Bonnefous](#)

L'Ordre des médecins exprime «sa très profonde inquiétude» sur les espaces de téléconsultation voulus par la SNCF Le Figaro

La compagnie ferroviaire souhaite installer ces espaces dans 300 gares d'ici 2028. Un projet qui n'est pas au goût des professionnels de la santé,

qui lui conseillent plutôt «d'améliorer la desserte ferroviaire des territoires les plus enclavés».

L'Ordre des médecins a vivement critiqué ce lundi le projet de la SNCF d'installer des espaces de téléconsultation médicale dans ses gares, lui conseillant plutôt *«d'améliorer la desserte ferroviaire des territoires les plus enclavés»* pour attirer des professionnels de santé. *«L'Ordre des médecins ne peut qu'exprimer sa très profonde inquiétude»* face au projet d'implantation de la SNCF d'espaces de téléconsultation dans environ 300 gares, d'ici 2028.

«Cette proposition va détourner des professionnels de santé, qui seront ainsi moins disponibles pour exercer dans les territoires les plus vulnérables», a notamment pronostiqué l'Ordre des médecins, qui dénonce également un nouveau pas vers la *«financiarisation»* du système de santé. L'Ordre *«appelle bien davantage»* la SNCF à *«améliorer la desserte ferroviaire des territoires les plus enclavés, véritable enjeu d'attractivité des territoires vis-à-vis de l'installation des professionnels de santé»*, a-t-il ajouté.

Des patients «examinés à distance»

La SNCF a déclaré vendredi vouloir déployer des espaces de télémédecine pour lutter contre les déserts médicaux dans environ 300 gares d'ici 2028. Ces espaces de 15 mètres carrés doivent être installés au début dans des bâtiments modulaires fournis par Loxamed, une filiale du groupe Loxam (location de matériel de chantier). Celle-ci a conçu des modules spécialisés dans le soin, utilisés notamment pendant la crise sanitaire pour faire du dépistage.

La SNCF a indiqué qu'un infirmier serait toujours présent sur place, et que chaque patient *«sera examiné à distance par un médecin exerçant sur le territoire français»*. Loxamed prévoit de s'adresser aux Unions régionales des professionnels de santé (URPS) pour trouver les infirmiers, et les médecins libéraux qui assureront les téléconsultations.

Le syndicat de médecin UFML (Union française pour une médecine libre) a lui aussi vivement dénoncé l'initiative de la SNCF et de Loxamed, y voyant un nouvel exemple de développement d'une *«médecine low-cost très lucrative»* pour les entreprises. *«Il ne peut y avoir de bonne médecine faite de consommation presse-bouton à distance d'un médecin qui ne connaît pas le patient»*, a critiqué le syndicat.

* * *

Macron à Chartres pour officialiser un méga investissement par le danois Novo Nordisk – Le Figaro

Le chef de l'État et deux ministres sont attendus sur le site du géant danois pour sceller l'annonce de ce projet qui créera plus de 500 nouveaux emplois.

Le laboratoire danois Novo Nordisk prévoit d'investir 2,1 milliards d'euros pour agrandir son site français de production à Chartres en vue de répondre à l'augmentation de la demande mondiale pour les traitements antidiabétiques qui agissent aussi sur l'obésité. Le numéro un mondial de l'insuline entend y «développer sa production actuelle» et «accueillir la production de futures solutions thérapeutiques dans des maladies chroniques graves telles que l'obésité», selon un communiqué diffusé à l'occasion d'un déplacement sur place du président Emmanuel Macron.

L'obésité, qui progresse partout dans le monde, représente un enjeu sociétal, mais aussi un marché à croissance exponentielle pour les acteurs pharmaceutiques les plus avancés sur ce créneau, dont Novo Nordisk. Depuis septembre, le groupe est devenu la première capitalisation boursière européenne (devant le géant français du luxe LVMH) grâce au succès de ses produits utilisés contre l'obésité, une maladie difficile à soigner. Le médicament précurseur de Novo Nordisk dans l'obésité («*Wegovy*») est commercialisé aux États-Unis, au Danemark, en Norvège, au Royaume-Uni et depuis peu en Suisse. Le laboratoire compte demander sa certification en France en 2024.

Ces médicaments appartiennent à la classe des analogues du GLP-1, une hormone qui a des actions sur le pancréas pour favoriser la sécrétion d'insuline dans le cas du diabète, mais qui agit aussi sur le système digestif et nerveux central, en réfrénant l'appétit et en permettant ainsi de combattre l'obésité. En 2023 seulement, Novo Nordisk dit avoir investi 10 milliards d'euros sur l'ensemble de son outil de production à travers le monde, en incluant l'usine «stratégique» de Chartres (Eure-et-Loir), d'où sortent des traitements pris par plus de 10 millions de diabétiques dans le monde chaque jour. En janvier, le groupe y avait déjà annoncé un investissement de 130 millions d'euros pour tripler la capacité d'assemblage et de conditionnement de stylos injecteurs d'insuline, promettant une centaine de recrutements. Le projet d'expansion annoncé jeudi va doubler à 230.000 m² la superficie du site de Chartres, qui s'ouvrira à la production de solutions contre l'obésité. Ce nouvel «investissement s'accompagnera de plus de 500 nouveaux emplois pour assurer les activités de production 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, lorsque les installations seront opérationnelles», a précisé le groupe.

Le chantier a débuté et le projet devrait être finalisé en 2028. Le site de production de Novo Nordisk à Chartres date de 1961 et emploie aujourd'hui quelque 1600 personnes (il est le premier employeur privé du département). L'extension du site de Novo Nordisk à Chartres va créer «plus de 500 nouveaux emplois», qui s'ajouteront donc aux 1.600 déjà existants.

Ce projet a été dévoilé en grande pompe par Emmanuel Macron il y a quelques jours. Le chef de l'Etat est attendu à 16h sur le site de Chartres, aux côtés des ministres de la Santé Aurélien Rousseau et de l'Industrie Roland Lescure, pour sceller l'annonce. Après le lancement d'un plan ambitieux autour des batteries électriques en mai à Dunkerque - 6,7 milliards d'euros d'investissements étrangers - la réindustrialisation se poursuit donc sur le champ de la santé, avec cet investissement de 2,1 milliards d'euros, supérieur à celui annoncé par Pfizer (1,5 milliard d'euros) en mai. Dans le même esprit, le président de la République avait aussi présenté en juin un plan de relocalisation de la production de médicaments afin de faire face à des pénuries structurelles - précipitées par la crise du Covid - des antibiotiques au paracétamol.

Outre la création d'emplois, le projet va aussi contribuer à la «*bataille du commerce extérieur*» de la France car 90 à 95% de sa production est exportée, souligne l'Élysée. Pour rappel, la France n'a plus connu d'excédent commercial pour les échanges de biens depuis 2002 et le déficit s'établissait à 54 milliards d'euros sur le premier semestre 2023. Emmanuel Macron, qui soigne ses contacts avec les PDG des grandes compagnies internationales, engrange ainsi une nouvelle victoire dans la bataille de «*l'attractivité*» sur l'échiquier européen. Le groupe pharmaceutique américain Eli Lilly vient de son côté d'annoncer un investissement de 2,3 milliards d'euros en Allemagne pour élargir sa production de médicaments contre le diabète.

Mais le chemin reste long et sinueux dans un contexte international agité et un environnement national qui a aussi ses contraintes. «*Ce n'est pas en faisant d'un investissement nouveau un événement médiatique que cela change la donne*», avance Frédéric Bizard, spécialiste des questions de santé et professeur d'économie affilié à l'ESCP Europe, interrogé par l'AFP. Le frein principal aux investissements étrangers en France reste «*l'écosystème administratif et réglementaire*» de la filière du médicament, selon lui. Pour Patrick Biecheler, associé de la société de conseil Bain and Company, ces traitements pourraient néanmoins être étendus à d'autres maladies comme la «*maladie du foie gras*» ou Alzheimer et offrent donc de multiples «*perspectives de croissance*».

* * *

Logement : la crise du siècle ? – Economie matin

L'immobilier en France vit aujourd'hui une crise sans précédent, un véritable fiasco urbanistique et social. Là où l'on devrait construire des ponts entre les aspirations des citoyens et les possibilités offertes, on se heurte à un mur d'incompétence et de négligence politique. La construction de logements neufs est en chute libre, les ventes dans l'ancien s'essouffent, et le crédit immobilier semble être une forteresse imprenable pour de trop nombreux Français. La colère gronde, et à juste titre :

depuis des décennies, nos dirigeants ont joué les apprentis sorciers avec le secteur du logement, laissant aujourd'hui une génération entière face à un marché immobilier inabordable et asphyxié

Un marché immobilier français en crise profonde

Plongeons au cœur de la crise : le marché de l'immobilier neuf est à genoux. Les chiffres sont implacables : les réservations d'appartements ont dégringolé de 34% au début de 2023, une chute inédite depuis dix ans. Ce n'est pas juste une baisse, c'est un effondrement qui résonne comme un coup de tonnerre dans un ciel déjà bien assombri pour les Français en quête d'un logement. Les jeunes sont condamnés à rester chez Papa Maman tels des centaines de milliers, voire des millions de Tanguy, les jeunes en couple, aussi, doivent parfois habiter pendant des années chez leurs parents. Bonjour l'intimité et la construction d'une vie à deux ! Les divorcés, n'en parlons même pas, mais sont des centaines de milliers aussi à vivre un calvaire, séparés, mais toujours à deux sous le même toit. Et enfin, les seniors n'en peuvent plus, et nombre d'entre eux vivent dans des clapiers à lapins...

Les maisons neuves, victimes collatérales

Le segment des maisons neuves n'est pas épargné. Une baisse vertigineuse de plus de 31,3% a été enregistrée l'année dernière. Cette dégradation, sans précédent même lors de la crise des subprimes, met en lumière une réalité brutale : le rebond post-Covid s'est évaporé, laissant place à une morosité économique persistante.

Cette situation dramatique trouve une de ses origines dans l'escalade des prix des matériaux de construction. La guerre en Ukraine et la flambée des tarifs de l'énergie ont alimenté une hausse des coûts qui étouffe le secteur. Ces augmentations ne sont pas anodines ; elles impactent directement la capacité de construction et l'accès au logement neuf.

Permis de construire : une pénurie préoccupante

Un autre facteur aggravant est la chute drastique des autorisations de permis de construire, qui ont plongé de près de 20% en un an. Cette diminution, représentant 100.000 permis perdus, met en lumière les défis

réglementaires et administratifs auxquels sont confrontés les constructeurs et les collectivités. Les maires qui sont réunis en congrès cette semaine, disent depuis déjà des lustres qu'ils ne peuvent plus respecter les milliers de normes et règles qui les empêchent de délivrer des permis... Sans compter que leurs administrés s'opposent bien souvent à la densification de leur ville !

L'ancien en perte de vitesse

Sur le marché de l'ancien, l'instabilité règne également. Bien que le volume de transactions reste élevé, une décélération marquée est observée depuis le début de l'année. **Les prévisions anticipent une baisse des transactions d'au moins 15% en 2023.** Les Français ne peuvent plus emprunter, les vendeurs ne veulent pas baisser leur prix : le marché est planté.

En ville, se loger devient impossible pour près de la moitié de ceux qui y travaillent, condamnés à aller s'installer en lointaine banlieue...et pas seulement à Paris.

Crédit immobilier : un accès de plus en plus restreint

Enfin, évidemment, c'est donc le durcissement des conditions d'accès au crédit immobilier qui aggrave encore la situation. Cette barrière financière est un coup dur pour les primo-accédants, qui se retrouvent piégés entre des prix immobiliers élevés et une capacité d'emprunt limitée. La perte de pouvoir d'achat immobilier, c'est, d'après Meilleurs Agents, jusqu'à 20 mètres carrés pour un logement familial ! Soit souvent, une chambre en moins, et des enfants qui devront s'entasser dans une seule pièce... Ou des parents qui dorment... dans le salon.

La location, dernier refuge face à un marché inaccessible

Avec un marché de l'achat en souffrance, les Français se tournent désespérément vers la location. Mais cette solution de repli s'avère de plus en plus problématique. La demande explose, avec une augmentation de 54% en 2022, tandis que l'offre se contracte, exacerbant les tensions locatives et rendant la recherche d'un toit encore plus ardue. Devoir justifier de 3 ou 4 fois le montant du loyer en salaire est un casse-tête insoluble pour des millions de Français. Sauf à recourir, de plus en plus, à la colocation...

Des régions sous haute tension

La crise ne frappe pas uniformément sur tout le territoire. Certaines régions, comme la Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Corse, et l'Île-de-France, subissent une tension locative particulièrement forte. Ce déséquilibre régional aggrave la crise du logement, limitant encore plus les options pour les résidents de ces zones.

Les primo-accédants en grande difficulté

Les primo-accédants, souvent jeunes et aux moyens limités, sont particulièrement impactés. Leurs rêves d'accession à la propriété sont brisés par des conditions de marché de plus en plus défavorables, les poussant vers un marché locatif déjà saturé. Cette situation crée un cercle vicieux, où l'accès à la propriété devient un luxe inaccessible pour une partie croissante de la population.

La rénovation énergétique, un double tranchant

La nouvelle législation visant à améliorer la performance énergétique des logements a un effet paradoxal. De nombreux propriétaires choisissent de vendre des biens classés F et G plutôt que de les rénover, réduisant l'offre de logements disponibles à la location. Cette mesure, bien qu'écologiquement nécessaire, complique encore la situation du marché locatif.

Une crise du logement aux multiples visages

Cette crise du logement, loin d'être un simple problème économique, touche au cœur de la vie des Français. Elle remet en question les politiques de logement menées depuis des décennies et exige des actions concrètes et immédiates. La crise du logement n'est pas seulement une crise du siècle, c'est une crise de société... Et malheureusement, le gouvernement ne semble pas au fait du problème : aucun article de loi, ni discussions ne lui sont consacrés en ce moment à l'Assemblée, et on n'a pas entendu un ministre en parler non plus ces derniers mois !

[Jean-Baptiste Giraud](#)

* * *

« Pour la France, 2024 doit marquer un tournant vers le resserrement budgétaire » - Les Echos

La France, l'Italie et l'Espagne doivent redresser davantage leurs comptes publics, indique Kristalina Georgieva dans une interview aux « Echos ». Parce que « nous ne savons tout simplement pas ce qui nous attend. Quel sera le prochain choc ? » La directrice générale du FMI se dit préoccupée par la montée des populismes.

L'économie mondiale croît, mais pas à un rythme aussi rapide que par le passé. Une croissance faible en temps de crise est-elle la nouvelle norme ?

L'économie mondiale a traversé trois chocs consécutifs. Nous avons eu le Covid, la guerre en Ukraine, puis l'inflation et la crise du coût de la vie. Dans ce contexte, l'économie mondiale a fait preuve d'une résilience remarquable. Nous étions très inquiets d'une deuxième récession après 2020, nous prévoyons désormais 3 % de croissance cette année et 2,9 % l'année prochaine. Mais nous craignons bien sûr que la croissance soit lente à court et à moyen terme. Nous sommes bien en dessous de la moyenne de 3,8 % des deux décennies précédentes - et nous n'en étions déjà pas très satisfaits.

Quelles en sont les raisons ?

Nous sommes témoins des conséquences économiques des tensions géopolitiques, qui ont non seulement un impact direct sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, mais aussi sur le commerce en tant que moteur de croissance. Et indirectement, cet environnement incertain rend plus difficile la confiance des investisseurs.

La guerre au Moyen-Orient portera-t-elle un nouveau coup dur à l'économie mondiale ?

Avant tout, nous sommes évidemment attristés par la perte tragique de vies civiles. Sur le plan économique, l'impact le plus significatif se situe à l'épicentre du conflit. A Gaza, les destructions sont massives. La Cisjordanie est également touchée en raison des restrictions imposées aux activités économiques.

[Israël mène une politique budgétaire et monétaire prudente](#) , mais 8 % de la population active sont désormais dans l'armée. Les travailleurs de Gaza et de Cisjordanie ne viennent plus et le tourisme est pratiquement à l'arrêt. Cela signifie que la croissance en Israël va inévitablement être affectée. Il en va de même pour

les pays voisins comme le Liban, la Jordanie et l'Egypte, où le tourisme est également important.

A l'échelle mondiale, le conflit ne s'est pas encore traduit par un impact mesurable. [La flambée des prix de l'énergie](#) constatée immédiatement après le début de la guerre a reflué. Cependant, si la guerre se prolonge ou même s'intensifie, elle aura un impact tangible. Plus vite cette guerre se terminera, mieux ce sera. Non seulement pour l'économie mondiale, mais surtout pour la vie des civils.

L'Europe a-t-elle un problème spécifique de croissance ?

Contrairement aux Etats-Unis, qui ont retrouvé leur rythme de croisière d'avant la pandémie, la zone euro est toujours 2 % en dessous de sa tendance d'avant la pandémie, et la croissance y est très modeste. Il y a deux raisons très importantes. L'une d'elles est le fait que la guerre en Ukraine a eu des conséquences bien plus graves sur l'économie européenne, notamment dans le secteur énergétique.

La deuxième raison est le défi démographique en Europe, qui se manifeste par des marchés du travail très tendus. L'Europe a besoin de détermination pour poursuivre les réformes structurelles afin de redynamiser la croissance.

L'Allemagne est la seule grande économie en récession. L'Europe perd-elle sa principale puissance économique ?

Alors que l'Europe a été durement touchée par la crise énergétique en raison de la guerre en Ukraine, [l'Allemagne a été encore plus durement affectée](#) en raison de sa dépendance au gaz russe et de son économie manufacturière à forte intensité énergétique.

Elle est également plus dépendante des exportations tandis que l'Italie, la France ou l'Espagne étaient mieux placées pour compenser dans une certaine mesure les effets avec leurs secteurs des services.

Afin d'assurer sa croissance, l'Allemagne doit investir dans les infrastructures, dans l'économie verte ainsi que dans les compétences et les ressources humaines. Parce que, comme le reste de l'Europe, sa société est vieillissante. Et ce ne sont pas des investissements anodins, surtout quand on sait que la prochaine étape est de s'adapter au monde de l'intelligence artificielle.

Pensez-vous que la France, l'Italie et l'Espagne s'en sortent suffisamment bien en matière budgétaire ?

Ces trois pays ont vu leur ratio dette/PIB augmenter considérablement. Leur réponse budgétaire au Covid a été, à juste titre, très ferme, mais elle a conduit à une augmentation des niveaux d'endettement et également à une augmentation des déficits. Désormais, ils doivent vraiment s'attacher et procéder à des ajustements budgétaires.

Pour les pays européens « avancés » dans leur ensemble, nous recommandons des ajustements budgétaires plus importants. Cette année, nous prévoyons un resserrement budgétaire de 0,3 pour cent. L'année prochaine, ce taux passerait à 0,85 pour cent.

L'ajustement budgétaire que l'Italie est en train de mettre en place ne fonctionnera pas assez rapidement pour réduire les déficits et les niveaux d'endettement.

Pour ces trois pays, les conditions sont quelque peu différentes. Pour l'Italie, le problème est aggravé par le ralentissement de la croissance résultant du retrait des mesures de soutien politique. Les revenus ne sont donc pas assez élevés et rendent l'ajustement plus difficile. Nous pensons que ce qui figure actuellement dans le budget italien devrait être renforcé : l'ajustement budgétaire que l'Italie est en train de mettre en place ne fonctionnera pas assez rapidement pour réduire les déficits et les niveaux d'endettement.

La France est dans une meilleure position car la croissance permet un ajustement budgétaire. Mais là encore, nous pensons que 2024 doit marquer un tournant vers le resserrement budgétaire.

L'Espagne a bénéficié d'un fort rebond des services et du tourisme. Le gouvernement prévoit un ajustement de 0,3 %. Nous pensons en fait que cela est acceptable tant que l'Espagne ne renouvelle pas les mesures de soutien politique qui devraient expirer à la fin de cette année.

C'est donc une période difficile pour les autorités fiscales. Lorsqu'il faut procéder à ce resserrement, lorsque la pression du public en faveur d'une aide accrue est très forte, c'est difficile à mettre en oeuvre, mais nécessaire. Pourquoi ? Parce que nous ne savons tout simplement pas ce qui nous attend. Quel sera le prochain choc ?

Nous devons donc avoir la ferme conviction que lorsque la situation s'améliore légèrement, nous devons constituer des réserves en prévision du moment où nous pourrions être à nouveau frappés.

Le Fonds prévoit une inflation plus faible l'an prochain. Approchons-nous du moment où les banques centrales pourront baisser leurs taux d'intérêt ou est-il trop tôt pour y penser ?

Nous assistons à une baisse de l'inflation mondiale depuis le sommet de 11,6 % atteint au deuxième trimestre 2022. Pour 2023, nous prévoyons un taux de 6,9 % et de 5,8 % en 2024. Mais cela ne signifie pas que le monde a résolu le problème de l'instabilité des prix.

Nous exhortons donc les banques centrales à surveiller attentivement les données avant d'agir. Une chose est claire : l'inflation n'est pas un problème homogène. En d'autres termes, ce n'est pas pareil partout. Il existe encore de grandes divergences entre les pays. Les autorités doivent donc calibrer leurs actions en fonction de ce qui se passe concrètement devant elles.

Sans stabilité des prix, nous n'avons aucun espoir de hisser la croissance à un niveau suffisamment élevé.

[Les banques centrales sont conscientes qu'un retrait prématuré de la lutte contre l'inflation pourrait être très dangereux](#). Cela peut compromettre la stabilité des prix. Et sans stabilité des prix, nous n'avons aucun espoir de hisser la croissance à un niveau suffisamment élevé. En 2024, il y aura encore des pressions inflationnistes qu'il faudra réduire.

Quel regard portez-vous sur le travail de l'Allemagne et de la France en faveur d'une Union européenne plus forte ? En particulier, dans quelle mesure est-il important pour vous de parvenir à un accord sur la gouvernance budgétaire au sein de l'UE ?

Nous reconnaissons tous que ce sont les deux moteurs de l'Europe. Lorsque ces pays travaillent ensemble, cela profite à leurs propres économies, mais aussi à l'Europe et au monde. Nous avons assisté à un effort très concerté de la part de la France et de l'Allemagne pour avoir une vision commune sur les priorités pour l'Europe.

D'abord, sur l'invasion russe de l'Ukraine et sa réponse. Ensuite, en matière de coordination non seulement du soutien à l'Ukraine, mais aussi de la réponse à la

crise énergétique, afin d'éviter des crises potentiellement profondes. A l'avenir, la coopération en matière de développement et de réglementation de l'intelligence artificielle sera primordiale.

Au FMI, nous regardons d'un oeil plutôt favorable la proposition de la Commission, car elle prévoit des règles mais aussi une certaine flexibilité sur la manière dont ces règles sont appliquées. Cela aide les pays à renforcer leur position budgétaire, tant en termes de déficit que de dette. A ce jour, il est extrêmement important que les pays prennent cela à coeur. Je crois que même s'il existe encore des divergences, les gouvernements européens parviendront à un résultat rationnel, car l'Europe ne peut pas se permettre le luxe de ne pas moderniser ses règles budgétaires et de retomber là où nous en étions auparavant.

Certains pays soutiennent l'idée de la Commission. D'autres, avec l'Allemagne, souhaitent vraiment un objectif d'un déficit à terme de 1 % du PIB. Avez-vous une préférence entre ces deux points de vue ?

Nous étions plutôt favorables à la proposition de la Commission. Nous avons pensé qu'il était bien calibré pour apporter une prévisibilité suffisante sur les actions à entreprendre, mais sans le carcan qui risque d'affecter la croissance plutôt que de la soutenir.

Dans le même temps, nous comprenons les craintes selon lesquelles, à défaut de clarté, il pourrait y avoir trop d'écart par rapport à une trajectoire budgétaire qui maintient les économies en bonne santé.

L'économie allemande a constitué un bon point d'ancrage en appliquant une discipline budgétaire qui maintient le coût de l'emprunt à un niveau très bas et qui se traduit par des avantages pour le reste de la zone euro.

L'Europe doit être beaucoup plus dynamique en matière de compétitivité et d'opportunités de croissance.

Mais nous pensons sincèrement qu'une certaine flexibilité doit être mise en place. Nous vivons une époque très incertaine. Et l'Europe doit être beaucoup plus dynamique en matière de compétitivité et d'opportunités de croissance. En fait, je dirais que les règles budgétaires sont une chose très importante, mais il est encore plus important d'achever l'union bancaire et de progresser dans l'union des marchés des capitaux.

Il est tout simplement impossible pour l'Europe de conserver sa position mondiale si elle ne fait pas un meilleur usage de ses actifs financiers. L'Europe devrait se

préoccuper grandement de savoir comment devenir plus compétitive dans un monde en évolution très rapide.

Redoutez-vous une montée du populisme dans le monde ?

La réponse exige un certain degré d'honnêteté et d'humilité. L'une des raisons pour lesquelles nous avons constaté des réactions négatives sur le commerce et, plus largement, sur la mondialisation, est que pendant trop longtemps nous avons profité des avantages de la mondialisation, mais avons été quelque peu négligents quant aux coûts et à la façon dont ceux-ci ont été générés.

Les coûts se concentrent sur certaines catégories de la population : les personnes moins qualifiées, les secteurs dont les emplois ont été délocalisés à l'étranger, le manque de soutien à ceux qui ont été affectés négativement... Tout cela est objectivement quelque chose que nous ne pouvons plus tolérer.

Il faut accorder beaucoup plus d'attention à cela, surtout si l'on pense à l'arrivée de l'intelligence artificielle. Si nous ne sommes pas conscients de la nécessité de perfectionner constamment les compétences des gens - regardez les professions qui seront affectées, pour la plupart des emplois de cols blancs -, nous pourrions alimenter encore une fois le populisme.

Les médias sociaux deviennent une plateforme pour les plus bruyants, les plus colériques et les plus haineux.

Un autre facteur est le rôle des réseaux sociaux. Ce que nous observons, c'est que ces médias sociaux deviennent une plateforme pour les plus bruyants, les plus colériques et les plus haineux, alors que la majorité de la population de cette planète est en réalité constituée de personnes véritablement bonnes, pas très en colère, mais très silencieuses.

Le populisme va-t-il croître lors des prochaines élections européennes en raison de la situation économique de la zone euro ?

Lors de ces élections, j'espère que l'on accordera beaucoup plus d'attention à l'engagement des citoyens, sans nécessairement essayer de crier plus fort que la foule haineuse, mais en étant beaucoup plus énergique pour obtenir cette voix de la bienveillance, si je peux l'appeler ainsi.

Les chocs que nous avons vécus ont créé une immense anxiété et je ne sais pas si nous y portons suffisamment attention. Le monde évolue très rapidement, mais les décideurs politiques n'agissent peut-être pas aussi vite qu'ils le devraient. Les

réformes nécessaires ne sont pas mises en oeuvre avec la rapidité et la force dont nous avons besoin. Bien entendu, ce n'est pas facile, car ces réformes provoquent parfois des réactions négatives.

En Espagne, le parlement est très fragmenté. Comment aborder la discipline budgétaire et les réformes dont nous avons besoin en Espagne et dans d'autres pays européens où les parlements sont fragmentés ?

Rappelez-vous que Jean-Claude Juncker (ex-président de la Commission européenne) avait une belle phrase disant que nous savons tous ce que nous devons faire, mais que nous ne savons pas comment nous faire réélire une fois que nous le ferons ! Je pense que le moment est venu pour les dirigeants de faire ce qu'il faut : plus de courage, plus de force, de leadership, car les temps sont durs, et faire ce qui n'est peut-être pas populaire mais qui est nécessaire. C'est la raison pour laquelle les dirigeants sont aux positions qu'ils occupent.

Etes-vous inquiète du programme économique du nouveau président argentin Javier Milei ?

Nous avons dialogué avec tous les candidats et leurs équipes. Nous avons donc déjà eu des discussions avec le président élu Javier Milei.

Javier Milei a exprimé un sentiment d'urgence et c'est un sentiment que nous partageons.

Ce furent des discussions constructives, assez sobres, reconnaissant qu'il y a un travail très difficile à faire. Il a exprimé un sentiment d'urgence et c'est un sentiment que nous partageons. Nous aurons plus à dire après nous être rencontrés et avoir discuté. Le pays a besoin d'un plan de réformes ambitieux. C'est notre message à l'Argentine depuis un certain temps et c'est toujours le même.

Interview réalisée en partenariat avec le « Handelsblatt » (Allemagne), « El Mundo » (Espagne) et le « Corriere della Sera » (Italie)

Richard Hiault et Dominique Seux

* * *

Allez, c'est vendredi ! Sourions...



La baisse du niveau au collège inspire Chaunu. | CHAUNU

* * *

Pour adhérer à notre syndicat il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin, [adhesion-2023.pdf](#) (sprim-fo.org) accompagné du paiement correspondant.